



ADMR

pour tous, toute la vie, partout

facile la vie !

La lettre de l'ADMR • www.admr.org • Printemps 2021

ZOOM

Le service ADMR "Équipe spécialisée Alzheimer"



Aujourd'hui, on estime à 2,1 millions le nombre de personnes de plus de 65 ans qui pourraient être atteintes d'ici à 2040 de la maladie d'Alzheimer ou d'une forme proche de cette maladie. Des équipes ADMR pluridisciplinaires et spécialisées Alzheimer travaillant dans le cadre d'un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD) ADMR sont spécifiquement formées et organisées pour répondre aux besoins de ces personnes souvent fragilisées. Leur vocation : permettre à des personnes atteintes de troubles cognitifs de rester à domicile grâce à des activités de stimulation. Le principe : associer des soins à des activités cognitives et sociales.

Pour en savoir + Contactez l'association ADMR la plus proche de chez vous.

WWW.ADMR.ORG

EN DIRECT

#UrgenceDomicile, une campagne nationale

Du 27 janvier au 6 février 2021, les quatre fédérations du secteur associatif de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile, dont l'ADMR fait partie, ont réalisé avec le soutien des mutuelles Aesio et Macif une vaste campagne de communication afin de sensibiliser les Français sur la situation des acteurs du domicile.



L'urgence est là : la population vieillit et déjà il est impossible de répondre à toutes les demandes d'accompagnement, faute de moyens humains et financiers... Pourtant 80% des Français souhaitent vieillir chez eux.

Objectif de la campagne : informer les Français et les inviter à interpeller leurs élus, députés ou sénateurs sur la politique d'accompagnement et de soutien des personnes fragiles. Déployée en pleine page dans Le Monde, Le Parisien, 57 quotidiens

régionaux et sur les réseaux sociaux, cette campagne de sensibilisation a permis plus de 11 600 interpellations d'élus. Depuis, la Ministre déléguée à l'autonomie a annoncé, début avril, l'accord du gouvernement pour une revalorisation des métiers du domicile qui prendra effet au 1^{er} octobre 2021. Un geste historique qui récompense la mobilisation sans faille des professionnels du domicile depuis le début de la crise sanitaire.

FOCUS

L'ADMR côté jardin

Couper des branches mortes, arracher les mauvaises herbes, tondre la pelouse, prendre soin des premiers bourgeons : confiez vos petits travaux de jardinage aux professionnels de l'ADMR ! Avec l'arrivée du printemps, chacun veut pouvoir profiter de son jardin dès les premiers rayons du soleil. Mais après des mois d'hiver, celui-ci réclame quelques soins pour retrouver toute sa dynamique !

Pensez à faire appel au savoir-faire des professionnels de l'ADMR pour effectuer tous ces gestes du quotidien comme ramasser les feuilles mortes, passer la tondeuse, tailler les haies de votre jardin, désherber les mauvaises herbes, entretenir vos plantes... Ponctuellement ou quotidiennement, cette aide précieuse vous permettra de pouvoir profiter de vos espaces verts, quelle que soit la saison et les besoins des plantes et arbres qui vous entourent.

Pour en savoir + Contactez l'association ADMR la plus proche de chez vous.

WWW.ADMR.ORG



INFO +

Dénutrition, faite attention !

Deux millions de Français sont touchés par la dénutrition, dont 400 000 personnes âgées à domicile.

De quoi s'agit-il ? La dénutrition est un état pathologique se caractérisant par un déséquilibre de la balance énergétique, c'est-à-dire une insuffisance des apports au regard de besoins nutritionnels.

Elle peut être liée à plusieurs causes : apport alimentaire insuffisant, régime restrictif, isolement social, diminution de l'absorption liée à une pathologie... En vieillissant notamment, l'appétit peut diminuer et avec lui, l'apport en protéines et en calories. On peut aussi croire à tort que l'on a moins besoin de manger car l'activité physique est réduite.

Or, on estime que la dénutrition est la cause de l'hospitalisation de 40% des personnes âgées (risque d'infection et de chute, altération des différentes fonctions physiologiques essentielles, dépression...).

Il est possible de la dépister en surveillant son poids ou en calculant son IMC*. Et pour remédier, il est nécessaire de veiller à son équilibre alimentaire, d'augmenter la fréquence des prises alimentaires, et d'enrichir ses plats en énergie et en protéines. Pensez-y !

* Indice de masse corporelle. S'obtient en divisant le poids (en kg) par le carré de la taille (en m).



pour tous, toute la vie, partout

www.admr.org

Pour connaître l'association ADMR la plus proche de chez vous, contactez notre plate forme personia

01 44 65 55 20

ou connectez-vous sur notre site www.admr.org

